



Politique en matière de besoins éducationnels spéciaux et d'inclusion

Préambule

La politique en matière de besoins éducationnels spéciaux et d'inclusion de l'école Chabot s'appuie sur les valeurs et les fondements du Programme de formation de l'école québécoise et du programme de l'IB.

Elle vise à organiser l'éducation des élèves ayant des besoins spéciaux et à adopter de bonnes pratiques.

Situation de l'établissement

L'établissement considère qu'il est primordial de développer l'apprenant dans sa globalité. Il a mis en place différentes méthodes d'enseignement et différents modes d'organisation qui contribuent à la diminution des obstacles à l'apprentissage et à la mise en place d'un environnement d'apprentissage paisible et accueillant. L'équipe école croit que l'apprentissage coopératif, l'enseignement réciproque et l'enseignement explicite sont bénéfiques pour tous les élèves. Ils rendent l'apprentissage signifiant, responsabilisent l'apprenant, accroissent le sentiment d'appartenance et l'estime de soi. L'équipe prône des valeurs d'ouverture, de respect mutuel et de collaboration. Elle demeure sensible aux différentes façons d'apprendre.

À l'heure actuelle, les quelques élèves qui ont des besoins éducationnels spéciaux sont intégrés dans les classes.

L'organisation physique des lieux, sur un seul palier, permet à l'établissement d'être accessible à tous. Une porte d'accès et un espace sur le stationnement sont prévus pour les personnes à mobilité réduite.

Mode d'organisation propice à l'apprentissage

À travers les années, l'établissement a développé un mode d'organisation propice à l'apprentissage. La mise en place du parlement au primaire qui englobe la diversité des apprenants de l'établissement et les nombreuses activités parascolaires permettent de développer le sentiment d'appartenance.

L'harmonisation du système d'encadrement orienté vers la réparation assure une cohérence entre l'école et le service de garde.

Chaque année, plusieurs comités composés d'élèves, d'enseignants et d'éducateurs sont chargés de développer et de promouvoir les valeurs du Programme primaire au sein de l'établissement.

La formation continue des enseignants et des éducateurs est planifiée en tenant compte des besoins des élèves, des nouvelles approches, des méthodes pédagogiques ou éducatives et de l'appropriation de nouvelles technologies.

Au fil des années, l'établissement a élaboré différentes démarches et continuums qui facilitent la différenciation des apprentissages. Ils permettent l'accès à des niveaux appropriés de connaissances. À partir des connaissances antérieures, les élèves construisent de nouveaux apprentissages. Ce retour sur les connaissances antérieures valorise l'apprenant en lui faisant prendre conscience de ses acquis.

L'équipe école souhaite que chaque élève soit responsable et engagé dans ses apprentissages. Pour cette raison, chaque élève construit son dossier de l'apprenant qui lui permet de présenter son cheminement à ses parents à la fin de chaque étape scolaire.

La gestion de classe participative où les élèves prennent part entre autres au conseil de coopération contribue également à développer l'estime de soi, l'affirmation de l'identité et la responsabilisation.

Bonnes pratiques propices à l'apprentissage

Les bonnes pratiques, qui suivent, visent à répondre aux besoins de l'ensemble des élèves.

Connaissances antérieures

Les connaissances antérieures sont prises en compte dans la planification de nouveaux apprentissages et pour la construction de nouveaux concepts.

Différenciation

La compréhension du mode de pensée de chaque élève est nécessaire afin de lui apporter le meilleur soutien. Les différents styles d'apprentissage des élèves sont pris en compte dans la planification, dans l'enseignement et dans l'évaluation. Dès la maternelle, à l'intérieur d'un module de recherche, les élèves sont initiés aux différentes façons d'apprendre et d'appréhender le réel. Ils prennent alors connaissance des styles d'apprentissage. Les découvertes se poursuivent en première année à travers les intelligences multiples de Gardner qui sont explorées lors du premier module de recherche de l'année. Les élèves continuent de cheminer en respectant et en approfondissant leur connaissance de soi tout au long de leur primaire.

Pour tenter de rejoindre un plus grand nombre d'élèves, l'équipe école varie les stratégies et les méthodes d'enseignement. Elle s'efforce d'offrir une variété d'activités et de ressources.

L'équipe école fait preuve aussi de flexibilité dans les quatre aspects de l'apprentissage :

- les contenus (textes variés, sujets différents liés à la compétence à développer...)
- Les productions (différents moyens de présentations, différents moyens d'évaluation...)
- Les processus (différents matériaux de manipulation, différentes façons d'évaluer, démarche d'autocorrection...)
- Les structures (travail individuel, en équipe, collectif, aménagement plus flexible, place dans la classe...)

Étayage

Pour permettre aux élèves d'apprendre à organiser, à intégrer leurs nouvelles connaissances et à cheminer vers l'autonomie, les enseignants utilisent des stratégies d'étayage : modelage, pratique guidée, pratique autonome ... Les élèves apprennent à construire et à utiliser des organisateurs graphiques, des référentiels... Ces stratégies amèneront les élèves à solutionner seuls un problème.

Technologie

L'utilisation de la technologie est employée afin de motiver, de soutenir et de faciliter les apprentissages (les tablettes, les ordinateurs, les appareils photo, le tableau interactif, des robots, etc.).

Élargissement du champ de connaissances

Les enseignants proposent aux élèves différentes occasions pour élargir leur champ de connaissance:

- la lecture (5 au quotidien, centre de littérature, tablette, tutorat, bibliothèque, réseaux sociaux, journaux...)
- les sorties éducatives
- les conférenciers
- la recherche
- les films
- les TIC

Dépistage en orthophonie

Un dépistage en orthophonie est systématiquement effectué à la maternelle afin de détecter les problèmes de langage pouvant être un obstacle aux apprentissages.

Ergothérapie

Les enseignantes du préscolaire sont encadrées par une ergothérapeute afin d'intervenir plus efficacement auprès des élèves.

Transfert d'information

À la fin de l'année scolaire, les enseignants communiquent les besoins et les capacités des élèves aux enseignants du niveau suivant. Le service de garde procède également de cette façon d'une année à l'autre.

Soutien pédagogique en réponse aux besoins éducationnels spéciaux et d'inclusion

Afin de répondre à des besoins plus spécifiques, l'équipe école fait preuve de flexibilité en groupe de besoin ou individuellement et peut mettre en place des moyens d'adaptation.

1. En classe, selon les besoins, l'enseignant met en place différents moyens :
 - Étayage (décortiquer la tâche, expliquer les consignes une à la fois, aides visuelles, démonstrations, mises en scène...)
 - Récupération
 - Rencontre pour informer les parents des difficultés
 - Flexibilité (matériel de manipulation, outils de références spécifiques, aide-mémoire, cartons pour cacher des informations, coquilles, choix d'activités et stratégies adaptées aux besoins, place dans la classe, offrir du temps pour se calmer ou pour terminer la tâche, aménagement d'un coin repos, animaux lourds, classe flexible, etc.)
 - Aide académique en sous-groupe de besoin
2. Si le besoin persiste, l'enseignant complète une demande de service : orthopédagogie, orthophonie, psychologie, éducation spécialisée ou autres ressources de la commission scolaire. L'établissement offre certains services d'aide selon les ressources disponibles.
3. Afin de répondre adéquatement aux besoins de l'élève, un plan d'intervention pourrait être complété. Il s'agit d'un processus de prévention ou de résolutions de problèmes. Le plan d'intervention nécessite la collaboration de tous les intervenants concernés et se vit en partenariat avec la famille.

Les adaptations nécessaires sont inscrites au plan d'intervention.

- Adaptation de la structure (aménagement de l'environnement)
- Adaptation de la production (technologies)
- Adaptation du processus (lecture des consignes, réaménagement du texte...)

Communication

La politique est remise à chaque enseignant. Elle est déposée sur le portail.

Confidentialité

La direction assure la confidentialité de tous les dossiers d'aide particulière des élèves et de la transmission de ceux-ci. Les dossiers sont classés dans le bureau de la direction. Les enseignants y ont accès sur demande.

Les dossiers du psychologue, de l'orthopédagogue et de l'orthophoniste sont sous leur responsabilité.

Afin d'assurer une transmission sécuritaire de ces dossiers, la commission scolaire a mis en place une procédure à suivre. Les parents doivent autoriser le transfert par écrit.

Processus de révision

La politique sera révisée annuellement par le comité pédagogique. Elle sera présentée à l'équipe école pour être amendée au besoin.

Comité de révision

Louis-Philippe Côté, directeur adjoint
Mylaine Boivin, coordonnatrice et enseignante
Caroline Giguère, coordonnatrice et enseignante
Stéphane Robitaille, coordonnateur et enseignant
Chantale Laliberté, enseignante
Claudia Lapointe, enseignante
Karine Potvin, enseignante

Dernière révision, novembre 2019

Annexes

Assemblée nationale du Québec, *Loi de l'instruction publique*, L.R.Q., c.1-13.3

Ministère de l'Éducation, *Une école adaptée à tous ses élèves*, Politique de l'adaptation scolaire, décembre 1999

La Charte des droits et libertés de la personne, L.R.Q., cC-12

Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la commission scolaire

Politique linguistique de l'établissement

Politique d'évaluation de l'établissement

Normes de la mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2014

Pour faire une réalité du Programme primaire-Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire, 2007

La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans le programme du Baccalauréat International, 2010

Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe, 2013

V:\Administration\041\Services Complémentaires\Coordination\politique en matière de besoins éducationnels spéciaux et d'inclusion\Politique en matière de besoins éducationnels spéciaux.docx